

# CONCOURS D'ENTREE 2019

## Département voix

### Table des matières

<b>Classe de chant .....</b>	<b>2</b>
<b>Programme entrée 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM) .....</b>	<b>2</b>
Date de publication ➤ le mardi 5 février 2019.....	2
Admissibilité :.....	2
Admission.....	2
<b>Programme d'entrée 2<sup>ème</sup> cycle (Master).....</b>	<b>3</b>
Date de publication ➤ le mardi 5 février 2019.....	3
Admission.....	3
<b>Classe Chant Musique Ancienne.....</b>	<b>4</b>
<b>Programme entrée 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM) .....</b>	<b>4</b>
Date de publication ➤ le mardi 5 février 2019.....	4
Admissibilité :.....	4
Admission.....	4
<b>Programme d'entrée 2<sup>ème</sup> cycle (Master).....</b>	<b>5</b>
Date de publication ➤ mardi 5 février 2019 .....	5
Admission.....	5

# Classe de chant

## Programme entrée 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM)

DATE DE PUBLICATION ➤ LE MARDI 5 FEVRIER 2019

**Les candidats doivent préparer huit œuvres de leur choix, réparties de la manière suivante :**

- I. Quatre airs extraits d'opéras, oratorios ou cantates ou airs de concert d'époques différentes dont au moins un air en français
- II. Quatre lieder ou mélodies dont une française

En plus du français, obligatoire, 2 autres langues au minimum doivent être présentes dans les huit airs.

Le concours d'entrée comporte :

### **ADMISSIBILITE :**

Une épreuve d'admissibilité au cours de laquelle le candidat interprète deux œuvres : le candidat choisit lui-même une des pièces qu'il souhaite interpréter pour l'admissibilité ; le président du jury choisit l'autre pièce.

A la proclamation des résultats de l'admissibilité, le jury donne aux candidats admissibles les titres des deux pièces qu'ils devront interpréter au second tour.

### **ADMISSION**

Une épreuve d'admission comprenant :

- I. L'interprétation de deux œuvres choisies par le jury, non chantées lors de l'épreuve d'admissibilité
- II. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- III. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.

## Programme d'entrée 2<sup>ème</sup> cycle (Master)

DATE DE PUBLICATION ► LE MARDI 5 FEVRIER 2019

Les candidats doivent préparer un programme libre de leur choix, d'environ 20 minutes. Ce programme comporte l'usage de trois langues différentes dont le français.

### ADMISSION

Une épreuve d'admission comportant :

- I. L'interprétation d'un programme libre d'environ 20'.  
Une partie de votre programme doit être en relation avec votre projet de master
- II. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- III. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury.

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.

# Classe Chant Musique Ancienne

## Programme entrée 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM)

DATE DE PUBLICATION ➤ LE MARDI 5 FEVRIER 2019

Les candidats doivent préparer huit œuvres de leur choix, réparties comme suit :

- IV. Une pièce issue du répertoire monodique médiéval : par exemple une monodie de Guillaume de Machaut
- V. Un air de cour français du 17<sup>ème</sup> siècle
- VI. Un air de Johan Sébastien Bach
- VII. Un 2<sup>ème</sup> air de Johan Sébastien Bach de caractère différent du précédent **ou** un air classique (Mozart, Haydn par exemple)
- VIII. Quatre autres pièces au choix dont au moins une en italien et une en anglais

Le concours d'entrée comporte :

### ADMISSIBILITE :

Une épreuve d'admissibilité au cours de laquelle le candidat interprète deux œuvres : le candidat choisit lui-même une des pièces qu'il souhaite interpréter pour l'admissibilité ; le président du jury choisit l'autre pièce.

A la proclamation des résultats de l'admissibilité, le jury donne aux candidats admissibles les titres des deux pièces qu'ils devront interpréter au second tour.

### ADMISSION

Une épreuve d'admission comprenant :

- I. L'interprétation de deux œuvres choisies par le jury, non chantées lors de l'épreuve d'admissibilité
- II. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- III. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.

## Programme d'entrée 2<sup>ème</sup> cycle (Master)

DATE DE PUBLICATION ► MARDI 5 FEVRIER 2019

Les candidats doivent préparer un programme libre de leur choix, d'environ 20 minutes. Ce programme comporte l'usage de trois langues différentes dont le français.

### ADMISSION

Une épreuve d'admission comportant :

- IV. L'interprétation d'un programme libre d'environ 20'.  
Une partie de votre programme doit être en relation avec votre projet de master
- V. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- VI. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury.

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.